

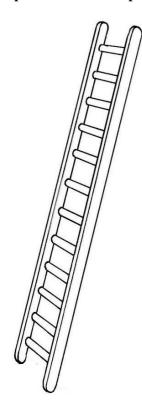
SUD éducation Alsace

c/o Solidaires - Maison des Syndicats 1 rue Sédillot - 67000 Strasbourg 03 67 15 28 80

sudeducalsace@orange.fr - http://sudeducalsace.info/

Un-e commissaire paritaire SUD éducation, à quoi ça sert?

Épisode 3 : compte rendu de la CAPA changement d'échelon du mardi 15 décembre 2015



Une CAPA changement d'échelon n'a rien de bien exaltant : outre qu'elle permet aux syndicats de vérifier que l'administration respecte bien les règles, elle ne sert finalement qu'à répartir les reliquats du passage au choix et au grand choix. Elle est également l'occasion pour les organisations syndicales de lire des déclaration liminaires, comme dans toutes les CAPA. (<u>lire à ce propos la déclaration liminaire de SUD Éducation Alsace</u>) En l'occurrence, les réponses apportées par Madame la Secrétaire générale à ces déclarations ont été symptomatiques de l'attitude de l'administration.

Après avoir dit, en lançant un regard appuyé au commissaire paritaire SUD Éducation Alsace, que certaines liminaires avaient été bien longues, la Secrétaire générale a d'abord voulu répondre aux organisations sur la question du rythme des inspections. Elle a affirmé qu'il y avait bien eu une amélioration dans ce domaine (il faut comprendre que les inspections sont plus fréquentes qu'auparavant) mais qu'elle n'était pas suffisante et qu'une réflexion commune serait menée avec les corps d'inspection dans ce domaine. Il semble qu'il existe là un consensus entre toutes les organisations syndicales, à l'exception de SUD Éducation Alsace, et l'administration : il faudrait augmenter le rythme des inspections pour rendre la notation et l'avancement plus justes. Nos camarades ont beau dénoncer dans leurs déclarations liminaires respective ce système d'avancement, ils n'en restent pas moins prisonniers de ses logiques, semble-t-il... Nous continuerons à refuser ce système dans lequel l'avancement se fait en contrepartie d'inspections souvent anxiogènes et infantilisantes et parfois génératrices d'une véritable souffrance au travail pour les collègues.

Sur la réforme du collège, la Secrétaire générale a l'impression « que nous ne vivons pas dans le même monde ». Elle voit la réforme du collège comme une chance dont la mise en œuvre est sous la responsabilité des collègues. Cette réforme est « à construire à la rentrée » car « ce qui donne un sens, c'est la réflexion dans les collèges » dont les enseignants sont porteurs. Que ce soit en formation, dans les établissements ou au rectorat, le même discours lénifiant et vide de sens est répété ad nauseam.

Sur la question des EREA, la Secrétaire générale a été on ne peut plus claire : « nous étudions la situation ». Il faudra s'en contenter...

Quant à l'état d'urgence et de ses conséquences dans les établissements, l'administration considère qu' « on exige que les établissement soit protégés, c'est la demande sociale ». Il semble donc que les dérives n'existent pas. Quels angoissés nous faisons à SUD Éducation Alsace!

Nous voyons donc qu'en réponse aux déclarations liminaires, l'administration nous a dépeint une situation idéale, sur l'air de « je vais bien, tout va bien » en oubliant, au passage, de répondre sur la question du contrat signé par le Ministère avec Microsoft ou encore de l'utilisation des heures de pondération en REP+. Et comme l'a dit Madame la Secrétaire générale en accompagnant ses mots d'un nouveau regard appuyé vers le commissaire paritaire SUD Éducation Alsace : « on n'est pas dans un système de combat ». La prochaine fois, nous serons plus mignons. Ou pas...